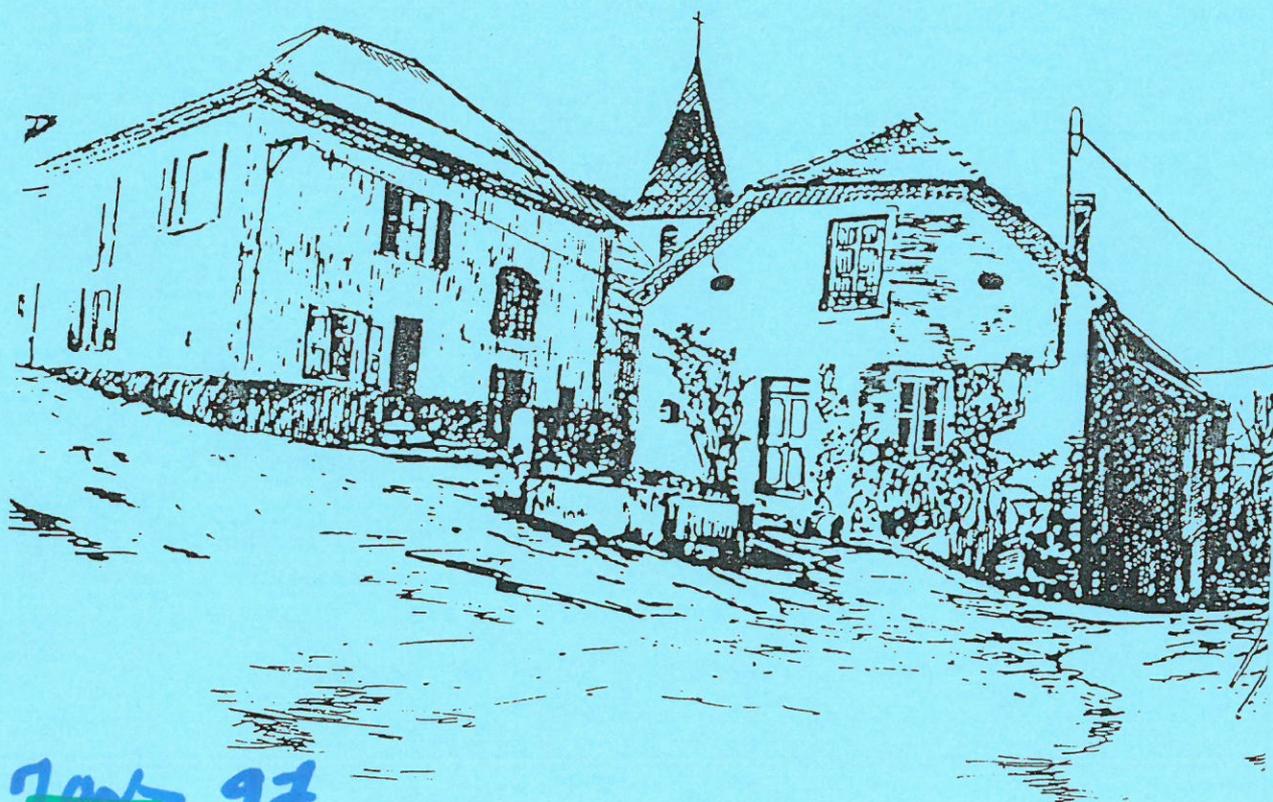


NUMERO 23

INFOS MUNICIPALES

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



~~Janv~~ 97

AVRIL 97

ETAT-CIVIL

BIENVENU À



Rémy LEFEBVRE né le 16 Janvier 1997

FELICITATIONS À



Catherine MOULIN et Luc BELLEVILLE
Mariés en notre commune le 29 Mars 1997



RAPPEL : La mairie est ouverte le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30



ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les personnes concernées par ces élections, sont priées de venir se faire inscrire en mairie (artisans, commerçants, industrie... ayant des salariés, personnes privées d'emploi)

LE MOT DU MAIRE : TRANSPARENCE

Le premier trimestre correspond toujours au sein des conseils municipaux à une activité plus soutenue avec notamment la réalisation des **budgets primitifs**.

De nombreuses réunions sont programmées entre les élus au niveau des commissions, avec les administrations pour travailler sur les dossiers et bien sûr avec Monsieur le percepteur pour le compte administratif 1996 et le budget primitif 1997.

Vous avez le droit de connaître l'activité de vos élus, et c'est notre devoir de travailler dans la transparence, vous trouverez donc en annexe les différentes réunions auxquelles les élus ont participé durant ce premier trimestre.

Je rappelle que les réunions du conseil municipal sont publiques, que nous avons une commission extra-municipale qui est ouverte à tous, pour permettre aux habitants de s'exprimer sur des sujets importants qui concernent notre village .

Par ailleurs vous continuez d'être informés par **l'INFO municipale** qui paraît tous les trois mois même si la réalisation de ce journal est un investissement important pour le personnel et les élus en terme de travail.

En ce qui concerne les investissements prévus en 1997, nous devons différer certains travaux bien que les dossiers soient prêts et que les notifications de subvention nous soient parvenues.

Deux alternatives étaient possibles: emprunter pour réaliser l'enterrement des réseaux EDF et PTT du secteur de la PIERRE-RONDE ou différer ces travaux, le conseil municipal a choisi la deuxième solution, en décidant de n'engager ces travaux que fin 1997 pour paiement sur le budget 1998.

Les trois gros programmes d'investissement seront donc des travaux de drainage notamment au VERNEY. Ce programme qui doit être réalisé avant fin 1997 sera financé à hauteur de 80% par des subventions Région/Europe

L'autre programme important est la voirie du chemin de L'ACHARD, le dernier des chemins communaux à remettre en état. Ces travaux seront financés grâce à une subvention de 100 KF qui nous a été attribuée par le député de la circonscription Didier MIGAUD sur le compte de la réserve parlementaire (coût des travaux : 200 KF). Le reste étant en partie couvert par les subventions départementales cumulées 1996/1997 pour l'entretien de la voirie communale..

Enfin le dernier programme est l'achat du foncier pour la réalisation du village d'activités.

Comme prévu ,au cours du deuxième semestre, des travaux d'extension du réseau d'eau et du réseau d'assainissement en direction de la Pierre Ronde et du Pré Tarachou seront réalisés sous la responsabilité du S.I.V.I.G.

Vos pourrez vous apercevoir une fois de plus si vous consultez le budget communal que nous avons encore quelque peu diminué nos dépenses de fonctionnement ,mais je crois que de ce côté là nous avons atteint des limites .En aucun cas les services à la population et les aides aux associations ne seront réduites.

Comme nous vous l'avions promis, nous avons baissé les taux communaux d'imposition pour compenser la hausse de fiscalité due à la création de la communauté de communes (excepté pour le taux d'imposition du foncier bâti qui ne peut être baissé puisque bien inférieur à la moyenne des taux départementaux).

La part communale et intercommunale de votre feuille d'impôt 1997 correspondra à la somme payée en 1996 , les seules variations qui pourraient apparaître seraient des variations dues aux variations des taux départementaux et régionaux ou des modifications de vos bases d'imposition (aménagement de votre habitation par exemple).

Je vous propose dès à présent de débattre avec vous de nos choix budgétaires et de tout ce qui concerne notre village lors de l'assemblée générale qui aura lieu le :

VENDREDI 6 JUIN

20 H 30 SALLE POLYVALENTE

**REUNIONS ET MANIFESTATIONS
OU LES ELUS DE MIRIBEL LANCHATRE
ETAIENTS PRESENTS**

JANVIER 1997

02	⇒	Élection bureau communauté de communes
07	⇒	Réunion centre de gestion (horaire de travail personnel communal)
08	⇒	Réunion de travail
09	⇒	9 h : Fontaine : Commission de sécurité - école primaire
	⇒	11 h : Commission Révision liste électorale
10	⇒	Assemblée Générale - Comité d'Architecture d'urbanisme et d'Environnement
11	⇒	Voeux du conseiller Général à Monestier de Clermont
13	⇒	Première réunion Conseil Municipal de 1997
14	⇒	Réunion de travail avec les élèves architectes à Miribel-lanchâtre
18	⇒	Inauguration de l'exposition "Patrimoines en Trièves " à St Martin de Clelles
20	⇒	18 h : Rencontre avec les paroissiens 20 h : Commission Extra-municipale sur le schéma directeur du Trièves.
23	⇒	10 h : fuite réseau eau - coordination travaux SIVIG/MAIRIE 17 h : Commission PEZMA
28	⇒	Rencontre avec le correspondant GROUPAMA pour revoir contrats d'assurance.
30	⇒	Présentation à l'école d'architecture des travaux des élèves architectes

FEVRIER

03	⇒	Commission travaux
07	⇒	Participation à l'Assemblée Générale de Lanchâtre Animation
08	⇒	Réunion SIVIG
10	⇒	Pose de la première pierre de la Maison Médicalisée de VIF (les habitants de Miribel auront un droit d'accès)
14	⇒	Vif : Réunion commission d'aide sociale
17	⇒	Réunion de travail avec le service RTM
21	⇒	Participation Assemblée Générale L.O.S.
25	⇒	conseil Communautaire Communauté de Communes
27	⇒	15 h : St Martin de Clelles : Réunion SAT
28	⇒	Réunion avec Etudes et Projets pour préparation travaux enterrement lignes EDF,PTT et extension réseau eau et assainissement

MARS

6	⇒	Réunion SIVIG
7	⇒	14 H / Réunion avec M. DAVID, nouveau responsable subdivision DDE de Monestier de Clermont 20 h : rencontre avec les responsables du syndicat agricole (propriété DOMPNIER -SAFER)
10	⇒	Réunion publique "Aménagement PRE TARACHOU"
11	⇒	15 h : rencontre avec M. Le percepteur (BP97 et CA 96) 20 h : commission finances
24	⇒	Réunion DDE (numérisation plan cadastral)
25	⇒	Réunion communauté de communes
26	⇒	Réunion du SAT
28	⇒	Réunion du Conseil Municipal

plus 26 réunions de travail communauté de communes et
4 réunions du PNRV

**COMPTES RENDUS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents : GARCEAU Josée (pouvoir à POLITANO martine), NIER Maurice

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS :

Contrat Informatique
Exonération taxe sur les spectacles

2. DEBAT BUDGETAIRE

3. COMTES RENDUS différentes réunions

4. PREPARATION REUNION COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

5. DIVERS



1. DELIBERATIONS

- Matériel Informatique

La période de garantie prenant fin en Décembre 96, il y a lieu de souscrire un contrat de maintenance (850 F H.T.) e de signer la licence d'utilisation des logiciels MAIRISTEM. Le conseil Municipal autorise M. LE MAIRE à signer lesdits contrats.

- Exonération taxes sur les spectacles

Le Conseil Municipal, décide, comme pour les années précédentes ,d'exonérer les manifestations sportives organisées sur le territoire pendant l'année 97.

2. DEBAT BUDGETAIRE

Une réflexion doit être entreprise sur la programmation budgétaire pour l'année 1997. La commission travaux se réunira le 5 Février -
la commission finances le 10 Février.

D'or et déjà on pourrait noter un certain nombre de priorité :

- Chemin de l'ACHARD - (devis se situant aux alentours de 200 000 F).
Travaux subventionnés pratiquement à 100 % (entretien différé de 1996 et 1997 plus subvention réserve parlementaire).
- PRE TARACHOU
 - L'**Acquisition** du foncier pourrait être subventionné à hauteur de 30 % par le SAT.
 - **Viabilisation** :
 - ◊ Eau/assainissement : à la charge du SIVIG
 - ◊ EDF : concernerait l'extension du réseau pour le projet PRE TARACHOU et l'enfouissement du réseau dans le secteur de LA PIERRE RONDE
MONTANT : estimé à 536 000 F et 286 000 F.

LA PIERRE RONDE : Travaux subventionnés à 50 % resterait à charge pour la commune 150 000 F (y compris éclairage public).

PRE TARACHOU : subventionnés à 70 % - à charge pour la commune environ 150 000 F

◊ France Télécom : 2 projets : Dissimulation des lignes de La Pierre ronde et Pré Tarachou /Lotissement Blanc gonnet.

Les subventions pour ces projets seraient de l'ordre de 60 %.

L'ensemble de ces travaux ne pourra pas être réalisé en totalité en 97. Le conseil décide que les travaux sur le secteur de la PIERRE RONDE sont les plus urgents.

- DRAINAGE

Il reste 100 000 F sur le programme de 96.

Lors de la réunion de la commission travaux les priorités seront fixées. Le service RTM sera convoqué pour préparer le dossier.

- ACQUISITION MATERIEL

chaînes pour tractopelle - pneus neige pour MASTER - Garde fou pour le Perron bureau, etc...Des devis doivent être demandés pour nous permettre de préparer au mieux le BP 97.

3. COMPTES RENDUS

- Communauté de communes du Canton de Monestier de clermont
Lors de la réunion du 6 janvier le nouveau bureau a été élu
(voir annexe).

Les conseillers municipaux décident de contacter la communauté de communes afin que le prochain conseil syndical ait lieu à MIRIBEL-LANCHATRE.

Il est a noté que pour 1997 la redevance sur les ordures ménagères restera à 596 F.

4. PREPARATION COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU 20 JANVIER

Les élus avec l'aide des habitants pourront réfléchir sur le schéma directeur du Trièves.

Le schéma directeur est un document de planification qui fixe les grandes lignes de l'aménagement du territoire à moyen et long terme..

Lors de la réunion les participants travailleront à l'aide d'un support sur lequel les renseignements seront à fournir selon le domaine de compétence.

5. DIVERS

Réunion commission PEZMA (prime à l'entretien des zones menacées d'abandon)
le 23 Janvier.



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LE 17 FEVRIER A 20 H 30

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
POLITANO M. PIROT M. . GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents/Excusés : NIER M. MERLE I. (Pouvoir à Y. EYRAUD)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS
2. COMPTES RENDUS COMMISSIONS
3. DIVERS

1. DELIBERATIONS

⇒a) *Demande de subvention* SE 38 pour travaux enterrement lignes sur le site de la Pierre Ronde
et pour l'éclairage public dans ce secteur -montant devis 48820 F, subventionné à 40 %.

⇒b) *Convention transport scolaire avec la mairie de St Guillaume*

La municipalité de St Guillaume a fait le choix de gérer le transport de l'école de St Guillaume , auparavant géré par le conseil Général.
Le conseil Municipal de MIRIBEL LANCHATRE autorise M. LE MAIRE à signer la convention. Les parents des enfants scolarisés à l'école maternelle régleront la somme de 300 F à la mairie de St Guillaume. La commune de Miribel Lanchâtre versera à la mairie de St Guillaume 60 F/ enfant (année 96/97).

⇒c) *Demande de subvention solidarité rurale*
Dotation allouée aux communes moins de 500 Habitants,
Pour Miribel-Lanchâtre, elle sera pour l'année 1997 de 85 000 F.

⇒d) *Remboursement frais de transport et de repas* à C. SENET résultant de sa formation.

Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents.

2. COMPTES RENDUS

⇒a) *commission finances*

la commission finances s'est réunie le 10 Février pour commencer à élaborer le budget 1997.

✿ **En section d'exploitation** il faudra noter qu'il n'y aura plus de participation forfaitaire à verser au SIVOM dans la mesure où celui-ci est devenu une communauté de communes. Par contre, il y aura une baisse des recettes fiscales (diminution des taux communaux pour compenser le nouvel impôt "communauté de communes").

La dotation élus locaux n'est plus perçue par la commune, les critères d'éligibilité ayant été modifiés

✿ **En section d'Investissement** : plusieurs projets sont budgétisés :

- achat du terrain pour logements sociaux 120 000 F
- Réfection chemin Achard 200 000 F subventionné à 50 %
réserve parlementaire + entretien
différé (70 000 F)
- Enterrement Lignes - secteur Pierre Ronde
éclairage public - PTT et EDF.....488 000 F subvention de 40 à
60 % suivant travaux)

Pour l'étude, la municipalité ferait appel, soit à la DDE, soit à Etudes et Projets.
Une réunion est prévue avec Etudes et Projets (28.02.97).

- Travaux de drainage : il reste sur le programme de l'année précédent 100 000 F.
Subventionnés à 80 %

Le 17.02, RTM est venu faire le point sur la commune : Pourrait être réalisé :
Travaux sur le Vernay (chemin sous Lucien MARTIN et vers chez
famille RIONDET) - travaux de reprise vers Chapoteyre, Les Sagnes et curage
ruisseau (à voir selon devis).

- Aménagement village

Revoir la signalétique entrée du village et en concertation avec EDF, revoir
l'esthétique du transformateur

Fleurissement du village - 2000 F seront prévus au budget .

- Peinture intérieure de l'école

⇒b) *Commission PRE TARACHOU*

Le montage du dossier pour l'étude est en cours de réalisation

Pour cela, tous les partenaires ont apporté leur contribution.

Ce dossier sera présenté prochainement aux financiers potentiels (PNRV, C.G., etc)
de l'étude de faisabilité du projet.

Une fois l'étude faite, nous prendrons contact avec les différents organismes de logements sociaux, pour leur proposer nos choix en matière d'aménagement de ce secteur.

NOTA : exposition des élèves architectes du **3 au 10 Mars** prochain à la salle polyvalente - **10 Mars réunion débat ouvert à tous** .

⇒ c) *Réunion Conseil Syndical SIVIG*

La numérisation du réseau d'assainissement de Miribel-Lanchâtre est prévue pour 1997.

⇒d) *Réunion PUBLIQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES*

Mardi 25 Février à 17 h 30 à MIRIBEL LANCHATRE - ouverte à tous

Ordre du jour: résultat de la réflexion portant sur le schéma directeur
création des différentes commissions



L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 20 MARS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. PUISSAT J.

Etaient absents, excusés : BONINO A. (Pouvoir M. GAUTHIER)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a) Mise à disposition des services extérieurs de l'Etat
- b) convention de participation au fonctionnement du centre médico-scolaire
- c) Motion pour la mise en place d'une véritable prestation autonomie
- d) Motion pour la défense du service public (poste)
- e) temps de travail

Arrêté municipal : Modification emplacement panneaux agglomération;

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1996 et COMPTE DE GESTION 1996 Communes et C.C.A.S.

3. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 1997 : Commune, C.C.A.S., Lotissement "Pré Tarachou".

4. DIVERS

??????????

1. DELIBERATIONS

La commune a adopté les délibérations suivantes :

- A) *Mise à disposition des services extérieurs de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol (D.D.E.)* M. Le maire est autorisé à signer la convention.
- B) *participation au charges de fonctionnement du centre médico-scolaire Louis Lumière d'où dépend la commune*
le Conseil Municipal accepte de régler les frais de fonctionnement qui sont calculés au prorata du nombre d'élèves scolarisés sur la commune à chaque rentrée scolaire (pour l'année 1997 ⇒ 17 F/élève).

CM DU 4.04.97

C) *Soutien à l'action menée par les organisations de retraités concernant la Loi sur la Prestation spécifique de Dépendance.*

Le conseil Municipal soutien l'action des organisations des retraités.

Demande que soient, dès à présent engagés les concertations nécessaires à la mise en place rapide, dans le cadre de la Sécurité Sociale, d'une véritable Prestation Autonomie s'inspirant des règles de la solidarité nationale.

D) *Soutien au personnel des Postes et Télécommunications*

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action des organisations syndicales.

Demande à ce qu'une table ronde sur le "Service Public de la poste en Isère" soit organisée.

E) *Temps de travail.* Le conseil Municipal décide de repousser à une date ultérieure sa décision pour la diminution du temps de travail du personnel.

Le conseil décide, par contre de faire effectuer 11 heures par semaine à la femme de ménage, soit 1 heure en plus par semaine pour lui permettre d'assurer l'entretien du vestiaire de l'école.

F) *Numérisation plan cadastral*

le conseil municipal donne pouvoir à M. Le Maire pour signer la convention concernant la numérisation du plan cadastral.

ARRETE MUNICIPAL pour changer l'emplacement des panneaux agglomération

2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 1996

a) commune

Les résultats pour l'année 1996 sont en :

Fonctionnement : Dépenses réalisées	⇒ 1 070 515.39 F
Recettes	⇒ 1 267 543.37 F

soit un excédent de 197 027.98 F

Investissement : Dépenses réalisées	⇒ 1 257 484.83 F
Recettes	⇒ 1 178 671.65 F

soit un déficit de 78 813.18 F

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de la manière suivante au budget primitif 1997 : - Couvrir le déficit d'investissement soit 78 813,
- le reste sera imputé en fonctionnement

Le Compte administratif de la commune étant conforme au compte de gestion ces deux budgets son adoptés à l'unanimité (10 voix pour).

CM 4.04.97

b) C.C.A.S.

- **Fonctionnement** : Dépenses réalisées ⇒ 4 320.87 F
Recettes ⇒ 7 154.72 F

soit un excédent de 2 833.85 F

- **Investissement** : aucune opération. Il reste 1466 F

Ces chiffres seront reportés au budget primitif 1997 en excédent.

Le compte administratif du CCAS étant conforme au compte de gestion. Le conseil Municipal l'adopte à l'unanimité (10 voix pour).

3. BUDGET PRIMITIF COMMUNE - C.C.A.S. - PRÉ TARACHOU 1997

a) Commune.

Le Maire soumet au conseil Municipal les nouveaux taux d'imposition pour l'année 1997 :

taxe d'habitation ⇒ 9.09 % (baisse de 11.1 %)
Foncier bâti ⇒ 11.78 % (inchangé)
foncier non bâti ⇒ 58.97 % (baisse de 11.1 %)
taxe professionnelle ⇒ 16.87 % (baisse de 11.1 %)

le Maire soumet au vote ces nouveaux taux : 10 pour - 1 abstention

le budget primitif 1997 s'équilibre :

pour la section de **fonctionnement en dépenses et recettes** → 1 089 182 F

investissement en dépenses et recettes → 673 851 F

le budget 1997 est adopté à l'unanimité.

b) C.C.A.S.

le budget s'équilibre pour la section

Fonctionnement : Dépenses et Recettes ⇒ 5 033 F
Investissement : Dépenses et Recettes ⇒ 1 466 F

le budget du CCAS est voté à l'unanimité

CM 4.04.97

c) LOTISSEMENT PRÉ TARACHOU

le budget s'équilibre en section de

Fonctionnement : Dépenses et Recettes → 120 000 F
Investissement : Dépenses et Recettes → 135 000 F

le budget du village d'activités est adopté à l'unanimité.

4. DIVERS

la commission urbanisme s'est réunie le 18 Mars pour donner son avis sur

- DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME

Avis favorable concernant une parcelle qui est actuellement classée en zone NC et sera classée en zone UB dans le cadre de la modification du POS qui sera effectuée en 1997 (parcelle de Mme RAVIX Nicole).

Avis favorable pur une parcelle située à BAYANNE (M. TERRIER)

- DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

M. J.L. VALLIER pour bâtiment agricole à côté du bâtiment existant pour stockage de fourrage - avis favorable - à condition de peindre la toiture de ces bâtiments agricoles.

Denis RAVIX pour une habitation au perron - avis favorable

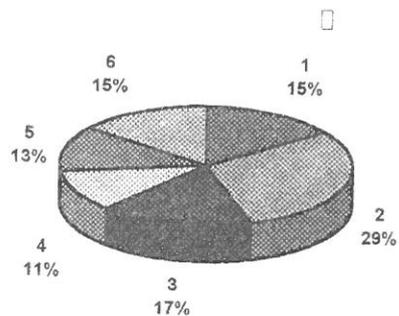
M. J.L. VALLIER pour implanter deux garages - avis défavorable

M. L. BELLEVILLE pour modification habitation - ouverture façade - avis favorable

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

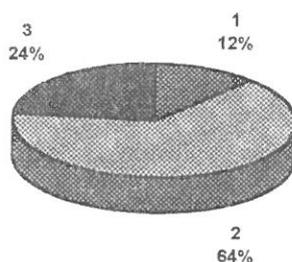
PROCHAINE REUNION LE 12 MAI 1997 A 20 H 30

Dépenses de fonctionnement (1089182 F)

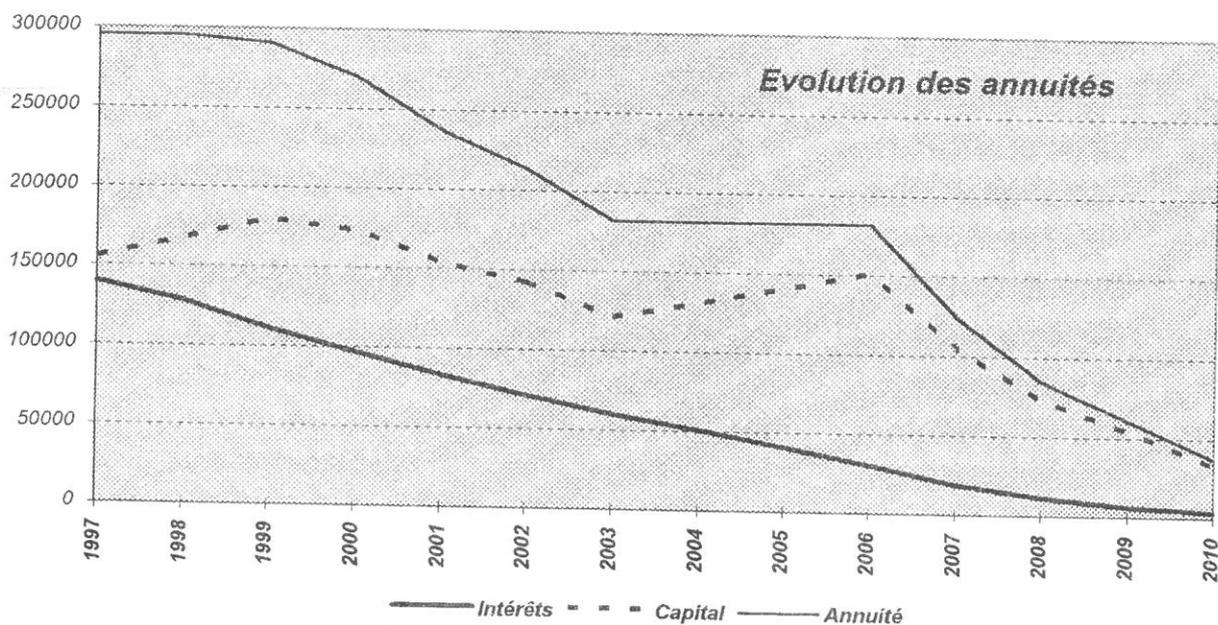


- 1 : Charges générales : Electricité,entretien matériel,batiments,fournitures,assurances)
- 2 : Personnel
- 3 : Charges de gestion courante (participations, subventions, indemnités)
- 4 : Budget annexe : participation au budget village d'activités
- 5 : Charges financières
- 6 : Excédent de fonctionnement - virement à la section d'investissement

Dépenses d'investissement (673851F)

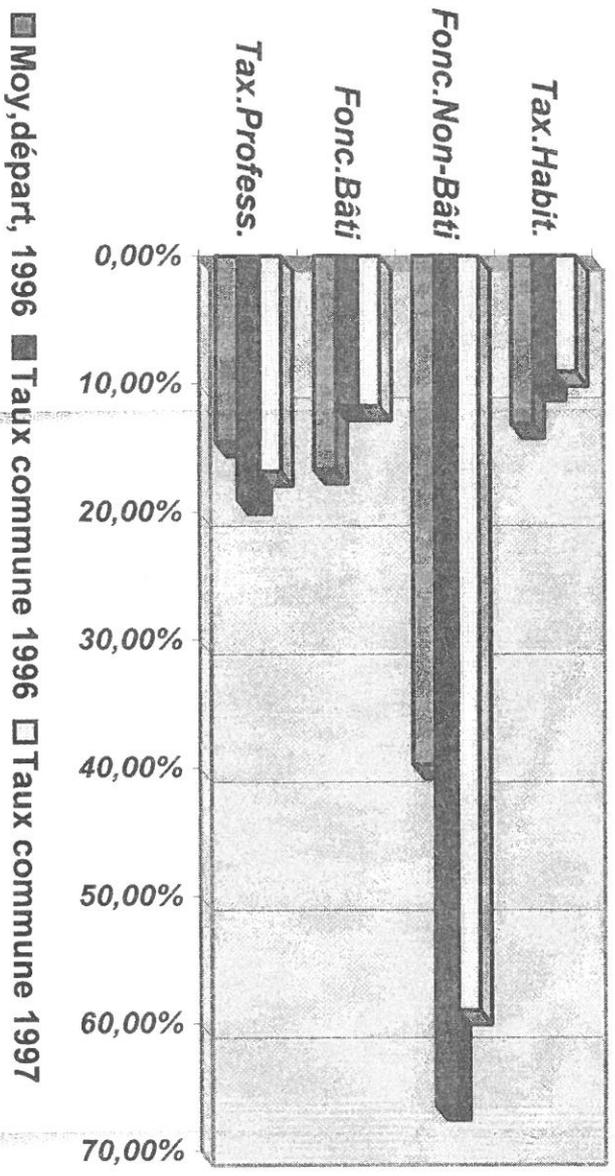


- 1 : Déficit d'investissement
- 2 : Opération d'équipement : (Pont d'Essargarin,Travaux de drainage, Chemin de l'Achard)
- 3 : Emprunt et dette



	Tax. Profess.	Fonc. Bâti	Fonc. Non-Bâti	Tax. Habit.
Moy, départ, 1996	14,54%	16,68%	39,74%	13,16%
Taux commune 1996	19,02%	11,78%	66,49%	10,25%
Taux commune 1997	16,87%	11,78%	58,97%	9,09%

Comparatif des taux départementaux et communaux 1996 / 1997



INFORMATIONS DIVERSES

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION MULTIPLE**

Siège : 64, Grande Rue - 38650 MONESTIER-DE-CLERMONT
Parc Louis Samuel
Téléphone 76.34.11.22
Télécopie 76.34.13.37

Communauté de Communes du Canton de Monestier de Clermont

Monsieur Le Maire

38450 MIRIBEL LANCHATRE

Monestier le 4 février 1997

L6997 - MG/cs

Objet : Enlèvement des épaves de véhicules -

Madame, Monsieur Le Maire,

Nous vous informons que nous avons contacté l'entreprise qui s'était déjà chargé de l'enlèvement des épaves de voitures sur le canton. Celle-ci est d'accord pour effectuer un prochain ramassage, mais le tarif a été modifié. Il en coûte désormais 422.10 frs TTC par véhicule.

Nous vous laissons le soin d'en informer les habitants de votre commune, en leur précisant les conditions suivantes :

- Pour que le véhicule soit enlevé, le propriétaire devra :

→ Procéder à l'inscription, soit à la Mairie, soit directement à la Communauté de Communes, accompagnée obligatoirement du règlement (422.10 frs) libellé à l'ordre du Trésor Public.

→ Confirmer que le véhicule peut rouler (4 roues obligatoires) et qu'il sera placé dans un lieu accessible au camion le jour du ramassage.

Dès que nous aurons recensé 5 véhicules, nous vous informerons de la date exacte de passage du camion.

Nous vous remercions pour votre collaboration et,

Vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Vice Président
Michel GAUTHIER



Trièves

Avignonet - Cizatiou-bernard - Gresse en vercors - Miribel lanchatre - Monestier de clermont - Roissard - St andéol
St guillaume - St martin de la cluze - St paul les monestier - Sinard - Triffort

EXTINCTEURS : dépôt chez les particuliers :

LEROY Alain : Queulonge
BELLET Marcel: Queulonge
ARMANIVACHON Yves }
MARTINEZ Evariste } HLM Cassoulet
ACHARD Lucien : Cassoulet
SENET Yves : le Perron
HANGAR COMMUNAL : le Perron - 2
POLITANO Robert : Lotissement Blanc Gonnet
ARNAUD Octave : Chemin Achard
ALGOUD Guy : le Bourg
SALLE POYLAVENTE et MAIRIE : le Bourg
BIBLIOTHEQUE ECOLE : le Bourg
TERRIER François et Marcel : Ferme du Bourg
DEI NEGRI : la Pierre Ronde
PIROT Marc : le Vernay
RIONDET : le Vernay
LISS : le Vernay
FERME ST PAUL

MAISON FAMILIALE HOSPITALIÈRE

LA MAISON FAMILIALE HOSPITALIERE DE LA TRONCHE

Cette grande Maison située près de l'Eglise Saint-Ferjus, à quelques pas du Centre Hospitalier de Grenoble, est un havre de paix pour les Familles qui doivent momentanément rester près de leur malade.

Une réponse à des problèmes d'hébergement certes, mais surtout à l'angoisse et à la solitude de personnes, devant la maladie d'un proche.

"Hospitalière et Familiale", l'accueil reste une des grandes priorités de cette Maison offrant aux Familles de malades hospitalisés dans l'agglomération, un cadre rassurant, une certaine indépendance, une atmosphère conviviale et toujours le dialogue.

Aujourd'hui, 28 chambres coquettes peuvent recevoir 36 personnes, accueillies en demi-pension, à raison de 160 F par jour pour 1 personne et 280 F par jour pour 2 personnes. (Tarifs 1997).

Cette formule peu onéreuse est rendue possible grâce à la conjugaison des compétences et des bonnes volontés ; une quarantaine de Bénévoles apportent une aide précieuse aux quatre permanents et aux quatre vacataires qui assurent 24 H/24 durant toute l'année, l'accueil des Familles.

C'est dans le cadre d'une Association à but non lucratif aujourd'hui présidée par Madame Andrée PERRIAUX, que cette Equipe oeuvre pour le même but.

Loin de tout tapage médiatique, la Maison Familiale Hospitalière de la Tronche, fait peu parler d'elle, cette discrétion ne doit pas dissimuler l'activité déployée depuis 23 ans par cette Association aidant les Familles d'Hospitalisés.

Quelle que soit la conjoncture, la Maison restera toujours un lieu sûr, face aux difficultés d'ordre moral ou matériel pouvant arriver d'une façon imprévue.



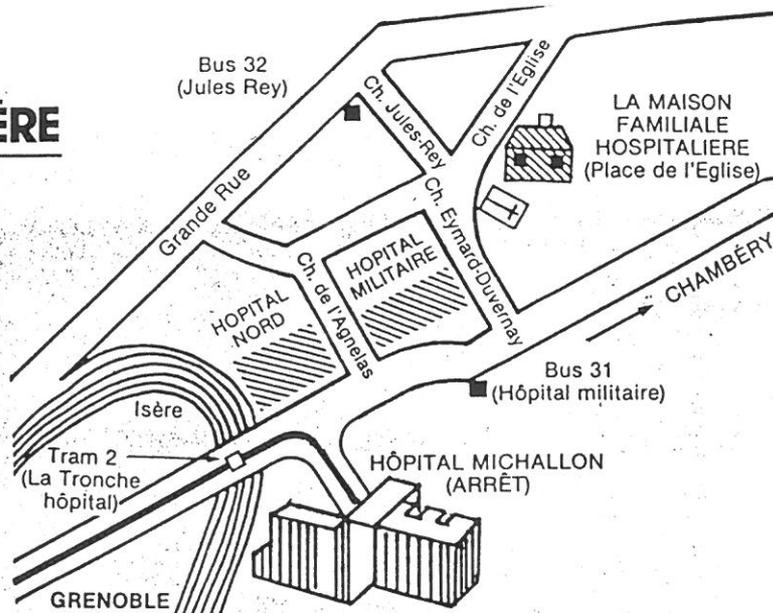
MAISON FAMILIALE HOSPITALIÈRE

1, place de l'Eglise

38700 LA TRONCHE

Tél. 76.42.26.68

ASSOCIATION LOI 1901
SANS BUT LUCRATIF



VU A TRAVERS LA PRESSE

La communauté de communes succède au SIVoM

Présidée par Claude Pion, la communauté de communes qui regroupe les douze villages du canton a repris toutes les vocations du SIVoM. En attendant d'entrer dans le débat des grandes orientations... Le SIVoM est mort, vive la communauté de communes. Officiellement créée le 23 décembre, mais véritablement en route depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes du canton de Monestier-de-Clermont a donc finalement vu le jour après une longue gestation.

On sait que le projet remonte à plusieurs années, au moins à 1990, où le SIVoM réfléchissait déjà à la création d'un district.

Mais après avoir été longtemps en avance en matière d'intercommunalité puisque la première structure intercommunale le SIVU (qui avait pour seule vocation la gestion de l'eau et de l'assainissement) remonte à 1947, le canton butait sur ce stade ultime de l'intercommunalité qu'est une communauté de communes.

Aide de l'État

Problèmes de rivalités et de luttes de pouvoir (une communauté de communes représentant un leadership certain), le climat a longtemps été tel que le consensus indispensable à la création de cette structure était jusqu'alors impossible. Les élections municipales sont passées par là.

Avec un renouvellement de quinze de ses membres (sur 26) dont huit nouveaux maires en juin 1995, le SIVoM a pu s'engager rapidement vers la constitution de cette commu-

nauté de communes. Volonté d'un plus grand partenariat certes, mais aussi intérêts financiers, l'État encourage ce type d'initiative apportant une dotation globale d'équipement (D.G.E.), une dotation de développement rural (D.D.R.) et surtout une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), une manne (qui pour la seule D.G.F. sera de un million dès 1998) dont le canton a bien besoin.

Le SIVoM avait par ailleurs deux autres bonnes raisons d'évoluer en communauté de communes.

D'une part cette structure lui permet de solliciter les aides régionales et européennes auxquelles le canton peut ainsi prétendre, pour des projets d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, sa fiscalité propre permet en quelque sorte de garantir la gestion communautaire des différentes compétences contre les difficultés financières que peuvent rencontrer certaines communes.

Un simple transfert

A l'instar de l'image que le conseiller général Roger Pellat-Finet a souhaité donner lors de la présentation de ses vœux (DL du 14/01), les douze communes viennent donc de faire un grand pas supplémentaire pour un travail solidaire dans l'intérêt général du canton.

Le président Claude Pion, conseiller municipal de Saint-Guillaume, souhaite particulièrement être le garant de cette "neutralité de gestion", ou autrement dit de gérer au dessus des étiquettes.

Cela dit, la nouvelle communauté de communes avance prudemment.

Le principe qui a guidé la démarche



Brigitte Locatelli, secrétaire générale, Claude Pion, président et Michel Gauthier (adjoint au maire de Miribel-Lanchâtre), vice-président : la volonté de travailler par delà les étiquettes

des élus a été de simplement transférer toutes les "vocations" du SIVoM (qui deviennent "compétences") à la communauté de communes (vocation de développement économique, eau et assainissement, éclairage public, collecte et traitement des ordures ménagères...).

Il faut préciser que l'ancien SIVoM avait tant de vocations qu'il était déjà dans l'âme une communauté de communes.

Les grands débats sur le développement ou l'aménagement (projet touristique...) ont pour l'heure été évités. Les idées existent mais les différents axes restent en discussion.

Impôts locaux

Aujourd'hui donc, seule la fiscalité change.

Une communauté de communes a en effet le pouvoir de lever directement

l'impôt auprès des contribuables contrairement à un SIVoM dont les ressources dépendent de la participation de chaque commune.

Les taux choisis devraient être les suivants : 1,16 % pour la taxe d'habitation, 1,69 pour la taxe sur le foncier bâti, 6,53 pour le foncier non bâti et 1,8 % pour la taxe professionnelle.

Selon les taux déjà appliqués par chaque commune, cela devrait ainsi se traduire par une hausse de 8 à 16 % des impôts locaux. Mais pas de panique ! La plupart des communes ont déjà annoncé qu'elles baisseraient leur pression fiscale d'autant afin de compenser cette hausse.

Reste à souhaiter bon vent à cette nouvelle communauté de commune, la 24^{ème} du département.

Rodolphe ZIMMERMANN ■

MONESTIER DE CLERMONT

Les vœux du conseiller général

La première tranche de l'A 51 jusqu'à la gare de Saint-Martin de la Cluze, 7,5 millions supplémentaires pour la déviation de Monestier et la volonté de "travailler ensemble"

C'est sous le signe d'un travail solidaire dans l'intérêt général du canton que Roger Pellat-Finet a présenté ses vœux aux habitants des treize communes du canton, samedi soir au gymnase de Monestier de Clermont.

Hormis le maire de Roissard qui, retenu par d'autres obligations, s'était excusé, l'ensemble des maires du canton, ainsi que le député, Didier Migaud et le président de la toute nouvelle communauté des communes, Claude Pion, étaient regroupés derrière le conseiller général.

Une foule très nombreuse avait répondu à l'invitation, dont beaucoup de représentants d'associations et organismes, officiers de la gendarmerie et membres des pompiers volontaires...

Veillant à n'oublier personne dans ses vœux pour l'année à venir (agriculteurs, commerçants et artisans, sportifs, associations...), Roger Pellat-Finet a insisté sur la nécessité "d'oublier les étiquettes - sans pour autant perdre son âme", pour faire face aux nombreux défis qu'impose la réalité de tous les jours.

"Serrons les coudes, bannissons de nos actions le sectarisme, source d'inégalité, d'injustice et de conflits stériles", a dit le conseiller général pour mieux s'attacher à "l'essentiel".

22,5 millions pour la déviation

Le maire de Treffort a rappelé les subventions obtenues depuis fin 1995 pour les communes qui rencontrent des difficultés, "en concertation avec les maires, le député et l'aide du conseil général" : deux millions de francs pour Saint-Guil-



Devant une foule nombreuse, les élus du canton, toutes étiquettes confondues, se sont associés aux vœux du conseiller général

laume, un million pour Saint-Andéol (auquel s'est ajouté un million de l'État), 800 000 F au profit de Gresse-en-Vercors permettant l'ouverture de la station, l'an passé. Concernant la déviation de Monestier, "dossier sensible, voire passionnel", Roger Pellat-Finet a confirmé qu'il avait obtenu du conseil général une enveloppe complémentaire de 7,5 millions qui s'ajoutent aux 15 millions prévus par le XIe contrat de plan État/Région. Le conseiller général a par ailleurs annoncé qu'à la suite d'une récente rencontre avec le P-DG d'AREA, il a été convenu que l'A 51 dont la première tranche était prévue pour juin 1999 jusqu'au Serf de Vif, "sera

prolongée jusqu'à Saint-Martin-de-la-Cluze, et ce pour la même date", avec la création d'un carrefour giratoire un peu au-dessus du passage à niveau permettant de relier l'autoroute à la RN 75 et la route de Sinard.

"Des chantiers importants"

"Il reste des chantiers importants" a conclu Roger Pellat-Finet qui assure "essayer dans la mesure du possible d'apporter des réponses concrètes" aux nombreuses sollicitations. Il espère notamment organiser des assises cantonales de la jeunesse et garde confiance dans le développement de la zone des Carrières quand d'ici quelques années la

desserte routière sera améliorée par l'autoroute.

Claude Pion, président récemment élu de la nouvelle communauté de commune, a évoqué ensuite rapidement le fonctionnement de ce nouvel organisme qui succède au SIVOM. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enfin, le député Didier Migaud s'associait aux vœux du conseiller général pour un plus grand travail en commun "afin d'obtenir des résultats dans l'intérêt général des communes".

La réunion se terminait devant un fort sympathique buffet où les conversations sont allées bon train.

Claire GUIGUES ■

Le paysage à portée du C.A.U.E.

1997 pourrait être l'année des grands tournants pour le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de plus en plus sollicité... mais de moins en moins crédité, la taxe départementale sur les permis de construire étant moins importante que par le passé

Globalement, les finances communales ont tendance à s'éroder et les maires s'entourent davantage de conseils pour améliorer l'efficacité de leurs investissements. Logique. C'est une des raisons qui explique le succès du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Isère qui possède à son palmarès 1996 plus de 150 interventions auprès des communes.

De nouvelles collectivités (mairies ou syndicats intercommunaux) comme La Tronche, La Côte-Saint-André, l'Isle-d'Abeau ou encore le SIVOM des vallons des Mottes ont même souhaité disposer à demeure d'un architecte conseil du C.A.U.E. Ces derniers sont actuellement au nombre de 36 dans le département. Paradoxalement, le C.A.U.E. (de plus en plus sollicité donc) fonctionne — même s'il est entouré par de nombreux partenaires que sont l'école d'architecture de Grenoble

ou la Maison de l'architecture, la D.D.E. ou la Conservation du patrimoine — avec une équipe permanente relativement réduite et composée, en dehors des emplois de bureau, de deux architectes et d'une paysagiste. Du coup, les délais d'intervention de cet organisme départemental ont atteint cette année huit à douze semaines et le suivi des opérations a laissé à désirer.

Or, les évolutions du rythme de construction dans le département ne laissent pas espérer de nouveaux emplois au C.A.U.E. et pénalisent même au jour le jour cet organisme qui vit de la reversion de la taxe départementale C.A.U.E. des permis de construire. Cette taxe devait atteindre 2,4 millions en 1996 selon les premières estimations, le reversément n'aura été que de 1,6 million. Si les consultations architecturales gratuites offertes aux collectivités comme au grand public (grâce aux interventions des architectes conseils) restent la vocation pre-

mière du C.A.U.E., ce dernier s'est également fourni en 1996 vers la formation des élus aux questions des P.O.S. notamment et la sensibilisation à l'architecture de l'ensemble du personnel instructeur des permis de construire de la D.D.E.

Par ailleurs, le C.A.U.E. a été sollicité pour intervenir sur l'insertion des bâtiments agricoles et le traitement paysager de leurs abords. L'organisme signait également cette année une convention avec les Gîtes de France. Les zones d'activités et les entrées de villes et villages ont fait par ailleurs l'objet d'études et de réflexions, conformément à l'aménagement du sénateur Dupont à la loi paysagère, applicable depuis le 1^{er} janvier 1997.

Un déménagement en ligne de mire

En février, le C.A.U.E. devait intégrer de nouveaux locaux plus vastes que ceux de la rue Lesdigères, au 22

rue Hébert. Le C.A.U.E. ne se contentera pas de donner plus d'espace à son environnement immédiat mais contribuera — et c'est le grand objectif de 1997 — au lancement de véritables outils de réflexion et de référence sur le paysage, appuyé en cela par le Conseil général (collectivité de tutelle) qui souhaite dans ce département qui offre une très grande variété de territoires et de paysages, mettre en valeur ce patrimoine.

Le C.A.U.E. a également établi des contacts avec l'inspection académique et l'I.U.F.M. Encouragés par le directeur de l'architecture, François Barré (qui se trouvait à Grenoble en décembre), ces partenaires pourraient être à l'origine de l'introduction dans les programmes scolaires de premier et deuxième cycle d'une sensibilisation à l'architecture et à l'environnement.

A l'issue de l'assemblée générale du C.A.U.E. qui se tenait, hier, dans les locaux de l'hôtel du département, le

conseil d'administration où sont représentés les services de l'Etat, des élus, des personnes qualifiées et représentant de la profession a procédé au renouvellement de quelques-uns de ses membres.

Sont nouvellement élus ou nommés dans ce conseil d'administration : Michel Grillet, représentant le conseil régional de l'ordre des architectes et Jean-Gilles Cornier, architecte à Montbonnot. Christian Boudet, pour le syndicat des entrepreneurs des bâtiments publics. Jacques Blanchet pour le comité départemental de l'habitat rural. Les O.P.H.L.M., comme les chambres des métiers de Grenoble et Vienne présenteront leur candidat dans les jours qui viennent. Les maires de Miribel-Lanchâtre et de Morette, Luc Puissat et Georges Pelletier viennent également d'intégrer le nouveau conseil d'administration du C.A.U.E.

■ **Frédérique VERHAEGHE**

MIRIBEL-LANCHATRE

En famille, au loto du Sou des écoles



Les participants dans le feu de l'action.

Les organisateurs du Sou des écoles avaient vu juste en espérant recevoir pour leur loto, une soixantaine de personnes. Les enfants venus en nombre, accompagnés de leurs parents, ont participé avec grand enthousiasme. L'animateur du jour,

Luc Belleville a su, avec bonne humeur, assurer le bon déroulement de cet après-midi.

Parmi les lots de qualité, les objets artisanaux fabriqués et offerts par les "artistes" de la commune, ont fait plus d'un heureux. ■

Luc Belleville

MIRIBEL-LANCHATRE

Chaleureusement vôtre au concours de belote

Des tables comblées par cet après-midi ensoleillé à l'Auberge des chasseurs. En effet 29 doublettes, femmes et hommes confondus, se sont affrontés au cours de joyeuses parties de belote où tout le monde dans un esprit de charmante combativité a fait valoir son jeu et sa technique.

La présence d'un certain nombre de personnes du club du 3^e âge au

milieu de gens plus jeunes a démontré que toutes les générations peuvent passer de bons moments ensemble.

Se sont retrouvés en demi-finale : Nathalie Larruat et Jean-François Boukkarle de Varces et Eric Ceccato et Gill Guzzato en finale : Joëlle Algou avec sa maman battaient Kiki Geron et Maurice Martin. ■



Joëlle Algou

EMALA, la main tendue

Depuis sa création sur le canton, il y a quelques années, l'EMALA (équipe mobile académique de liaison et d'animation) a bien joué son rôle de soutien pédagogique, apportant assistance aux établissements scolaires isolés.

En effet, cet isolement ressenti dans les écoles trop éloignées (pas de moyens de transport, peu de moyens de financement, etc) se voit dorénavant bénéficier, au même titre que les autres, d'outils éducatifs modernes. Avec des partenaires de qualité tels que la communauté de commune, le conseil général, le parc du Vercors, etc, un instituteur itinérant met à la disposition du secteur un véhicule aménagé, des matériels performants et variés selon la discipline ; les projets sont mis en œuvre de façon concrète. Les fonctions de

M. Brun, l'éducateur actuel basé sur Monestier, se manifeste à plusieurs niveaux : une aide aux regroupements des communes, la diffusion de documents et de matériels et l'animation. Le financement de l'EMALA, mise en place par l'Académie, est assuré par la DATAR qui subventionne à hauteur de 80 %. Les 20 % restent à la charge de la collectivité locale, en l'occurrence la communauté de commune, puis le conseil général participe aux frais de fonctionnement. Le projet de cette année concerne le patrimoine (lancé depuis 2 ans) et le traitement de l'image, notamment le cinéma.

Les élèves du second et 3^e cycle ont déjà participé, dans le cadre de "l'école et cinéma", à plusieurs films diffusés au Méliès à Grenoble. "Danny champion du monde" dont



Les fonctions de M. Brun, l'éducateur actuel basé sur Monestier, se manifestent à plusieurs niveaux...

ils ont pu apprécier et différencier à la fois le livre et le film, "le magicien d'oz", "l'homme invisible".

Quant aux maternelles, à partir du film "le bonhomme de neige", chacune d'elles a déjà commencé à travailler sur le sujet (fabrication de personnages en pâte à modeler,

décor, élaboration d'un diapo conte, etc), qui, à l'issue de ce travail, sera ensuite recueilli puis transcrit par M. Brun dans une brochure délivrée à chaque élève. ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Les enfants sur les planches

Pourquoi on ne pourrait pas faire du théâtre nous aussi ? a demandé un petit garçon lors de l'anniversaire de la petite sœur de Marguerite. Pourquoi pas ! a répondu celle-ci.

Marguerite est une jeune fille qui exerce sa passion, le théâtre depuis quatre ans dans une troupe de son lycée.

Et voilà comment le projet a germé dans l'esprit de cette demoiselle. Après ce ne fut qu'une question technique : une demande auprès de la mairie et le tour était joué.

C'est ainsi que neuf enfants de 8 à 12 ans se sont retrouvés en scène, tous les mardis de 17 à 19 heures dans la salle polyvalente.

Son but, répéter une pièce qui sera représentée en fin d'année.

"Ploufte le petit fantôme" (histoire fantastique de pirates) fut choisi, après des exercices de concentration (ex marcher sur le sable chaud), les petits acteurs jouent pendant une heure le morceau appris à la maison. Spontanés, ils y mettent beaucoup de cœur.

Ensuite, viennent exercices d'improvisation, importants pour faire face aux fameux trous de mémoire et également pour se conditionner dans la peau des personnages.

A la question, que vous apporte le théâtre dans la vie de tous les jours ? Aline a répondu : grâce au théâtre, j'arrive à vaincre ma timidité. Pierre, lui, a avoué essayer de mieux écouter les gens.

En attendant, tous répètent avec acharnement. ■



Les jeunes comédiens.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Un agréable après-midi

Par cet après-midi printanier, les "Lanchatrous" ont passé un excellent moment lors du thé dansant organisé par le club qui avait fait les choses "on ne peut mieux".

L'animateur de qualité a su donner l'ambiance, les crêpes maison accompagnées par des confitures sorties tout droit des placards ont réconforté les ventres, de petits cadeaux joliment emballés gagnés par les convives au cours de la tombola ont fait des heureux. Puis Lucien le président et sa femme ont offert à tout le monde le traditionnel café et le petit gâteau pour harmoniser le tout.

Un bon groupe de personnes venues de Sassenage de La Mure et de Seyssinet, des "copains d'inter-club" (ils participent ensemble aux sorties qui se déroulent une fois par mois) ont fait le déplacement afin de prouver la cordialité qui règne au sein de l'association.

Tous les jeudis après-midi, au club des "Lanchatrous" une rencontre est proposée. ■



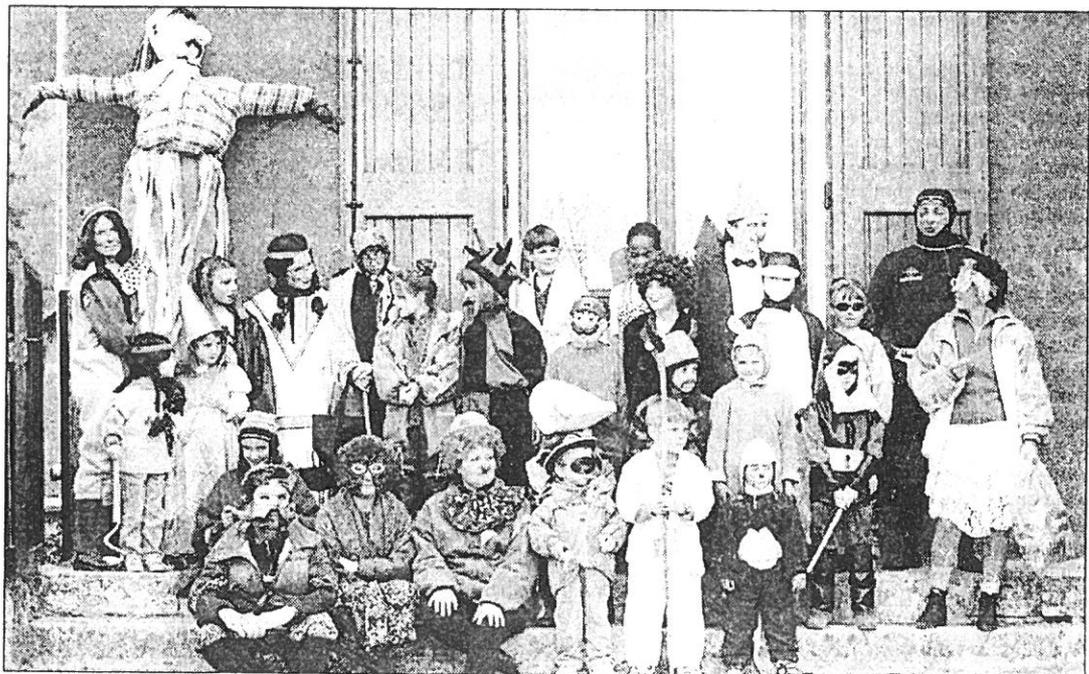
En piste.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Une joyeuse cavalcade

Jour important pour les enfants du village qui allaient se transformer pendant quelques heures en personnages de toutes sortes. Après le rassemblement devant l'école où tout le monde (parents compris) a essayé de savoir qui est qui ? Tambour battant, la joyeuse compagnie, paniers aux bras, a entamé gaiement une balade dans les rues, vendant aux habitants les bonnes bugnes dont le produit de la vente participa au financement du sou des écoles. Les chiens habitués à une certaine tranquillité ont été drôlement étonnés de voir surgir d'on ne sait où des spécimens plutôt bizarres, d'autant plus que parmi ceux-ci un homme grenouille sorti de sa mer natale n'a pas hésité à plonger dans un des bassins communaux donnant un ton comique au défilé.

Puis, à midi, un peu fourbu d'avoir porté M. Carnaval tout au long du trajet, maître "bourreau" a enfin mis le feu à ce grand bonhomme hiver qui s'en est allé mécontent, laissant la place au jeune printemps. ■



Le groupe au départ

Des étudiants en architecture au service de la commune

Ils ont présenté leurs plans, maquettes et idées aux habitants pour le développement de la commune

Depuis un an, la municipalité projette une petite extension de la commune. Intention particulièrement importante qu'elle fait mûrir lentement en pesant toutes les données (urbanisme, paysagisme). Après avoir fait l'acquisition d'un terrain qui permettra la construction de quelques logements locatifs et administratifs en bordure du village, celle-ci s'est penchée sur un projet architectural. Une vieille histoire de collaboration entre l'école d'architecture de Grenoble et Miribel-Lanchâtre a décidé le maire et ses conseillers de faire appel à des étudiants de 5^e année (fin de formation) afin qu'ils élaborent en toute liberté une étude de construction sur maquette qui sera prise en compte lors de la concrétisation du projet. 17 élèves se sont rendus sur le site. Ils ont taté le terrain s'intégrant au paysage et essayant de comprendre le fonction-



La présentation des travaux

nement du village. Une fois l'assimilation du contexte (qui a duré plusieurs jours) et avec des éléments donnés à titre indicatif, les jeunes gens ont préparé un plan topographique et travaillé sur maquette. Certe tâche très intéressante pour des étudiants de la ville, leur a

permis de rallier l'activité sur le tas (intelligence et compréhension) avec celle de la classe (méthodes, calculs). Le résultat (maquettes et plans) a été exposé dans la salle polyvalente de Miribel-Lanchâtre. Un excellent travail effectué avec beaucoup de sérieux et un grand

choix d'idées dont les habitants ont pu apprécier les différents archétypes. Au terme d'une semaine d'exposition, une soirée a été consacrée à la présentation de chaque travail en présence des professeurs devant les villageois intéressés. ■

Carnet blanc : Catherine et Luc



Le couple entouré des témoins, de la demoiselle d'honneur et du maire

Tambour battant, accueillis par les bergers descendus de leur montagne natale, et suivis par une ribambelle de "gamins", Catherine et Luc ont célébré leur mariage dans la salle polyvalente de la mairie le samedi 29 mars, en présence du village radieux et de nombreux invités. Catherine Moulin, géologue, très impliquée dans le bénévolat au sein de

la commune et Luc Belleville, ingénieur, troisième adjoint à la mairie, s'occupant principalement de la commission urbanisme, ont prononcé le "oui" traditionnel devant le maire, Luc Puissat, particulièrement heureux de célébrer son tout premier mariage. Tous nos vœux de bonheur aux époux. ■

MIRIBEL-LANCHATRE

Une visite appréciée

Une première pour Les amis de la vallée de la Gresse qui ont poussé leur périple jusqu'au village, sollicités par la municipalité pour narrer aux habitants quelques épisodes du passé de leur charmante commune.

Les personnes venues en nombre ont littéralement bu les paroles de la conférence avec une attention toute particulière, voire même une passion. Cela fait vingt ans que l'association Les amis de la vallée de la Gresse parcourt les villages du canton de Vif afin d'exposer la mémoire et l'histoire de la région en organisant chaque année de petits colloques où ressurgissent des sujets passionnants, retraçant un passé des plus lointains jusqu'au plus proche.

Chaque réunion est relatée dans un recueil d'une soixantaine de pages illustrées et publiées (deux par ans). Une collection très intéressante et très riche où les trois cents gourmets actuels peuvent trouver une documentation claire et nette.

Les Lanchâtrons ont donc pu décou-



L'équipe des historiens amateurs qui a effectué les recherches.

vrir ce samedi après-midi, grâce aux historiens amateurs que sont les douze membres actifs de l'association, la vie trépidante de Sylvain Eymard enfant du pays né et mort à Lanchâtre, personnage attachant, devenue médecin et excellent manipulateur, dont la personnalité débordante lui a fait prêcher avec ferveur la création d'une route com-

plètement inexistante à l'époque entre Vif et Monestier.

Puis, au fil de la conférence, M. Riondet a fait revivre les trois imposants moulins (Perron, Colomba et Gressié) dont les vestiges apparaissent encore sous le lierre et le lichen qui bordaient la Gresse jadis, au beau milieu d'une contrée sauvage, mais florissante par les

vignes qui amenaient une certaine animation.

Ce délicieux après-midi fut agréablement conclu par un pot de l'amitié où les souvenirs des anciens ont réapparu du fin fond de leur mémoire. ■

**UN PEU
D'HISTOIRE**

CHRONIQUE HISTORIQUE

DAUPHINE

Le Dauphiné, comme la Bresse et le Franche-Comté est issu de l'ancien royaume de Bourgogne dont une partie passa au XI^e siècle sous la souveraineté du Saint-Empire romain-germanique. Mais cette souveraineté n'était que nominale. C'était le Seigneur local, le Comte d'Albon, qui gouvernait cette région comprenant le Viennois, l'Oisans, le Champsaur, le Graisivaudan et le Briançonnais.

Les chefs de cette famille d'Albon prirent au début du XIV^e siècle le nom de Dauphins (1) qui se transmit à leurs successeurs et donna le nom de Dauphiné à tout le territoire qu'ils possédaient.

Le dernier de ces Dauphins Humbert II (1313-1355), ayant perdu sa femme et son fils, se trouvant ruiné et découragé, se fit moine bénédictin et céda son Dauphiné au roi de France en 1349 à cette condition, que le titre de Dauphin serait dorénavant toujours porté par le fils aîné du roi.

Le Dauphiné devint alors une province du royaume jusqu'en 1790, date à laquelle il fut divisé en trois départements : l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes.

1) On croit que ce surnom insolite de Dauphin fut donné à Guigues IV par sa mère, d'origine anglaise parce que c'était un prénom relativement fréquent à cette époque dans le nord de l'Angleterre.

LA FAMILLE

EYMAR D

originaire du

VERNAY à MIRIBEL-LANCHATRE

Le Dauphiné est la patrie des EYMARD et de toutes les familles avec lesquelles ils se sont alliés.

Pierre Eymard né vers 1585 est le premier connu. Il épousa Marquerite Morte.

Georges Eymard, son fils, naquit en 1612 au Vernay, hameau qui dépendait alors de la paroisse de Château-Bernard.

Son fils Jean Eymard, né en 1651, qui était cultivateur comme son père, épousa Dominique Droget dont il eut cinq fils et une fille.

L'aîné Jean Eymard, né le 27 Janvier 1679, épousa Anne Barthélémy (1686-1766). De ce mariage naquirent 10 enfants dont l'aîné s'appela encore Jean.

Ce Jean Eymard (1710-1767) épousa en 1743 à Château-Bernard Antoinette Mazet. L'aîné de leurs enfants fut encore appelé Jean, comme son père, son grand-père et son arrière grand-père.

Dès son jeune âge, ce Jean Eymard (1746-1799) devint bientôt gentil, intelligent et travailleur. (2) " Montrait de bonne heure du goût pour la truelle et la bâtisse, il s'amusait dans les champs à construire de jolies petites maisons et même des châteaux. Déjà on prévoyait que si par la suite il devenait riche, les maçons du pays ne resteraient pas oisifs."

" C'est en effet ce qui arriva. L'enfant en grandissant montra tellement de l'esprit naturel et de l'aptitude pour étudier les lois, qu'un de ses oncles nommé Dusser, et notaire à Château-Bernard, s'attacha à lui et lui légua une fortune de cent à cent cinquante mille livres, ce qui était considérable pour ce temps là."

" Il y avait donc dans un aussi bel héritage de quoi faire bâtir sur le champ, mais en jeune homme sage et studieux, le riche légataire commença par aller à Grenoble pour s'instruire dans le droit et travailler en pratique chez un procureur."

" Une fois ces études préliminaires accomplies Jean Eymard revint modestement dans son village du Vernay, y acheta (le 23 Août 1769, il avait 23 ans) le domaine de Monsieur Le Clet, conseiller au Parlement de Grenoble, et se mit à y exercer la profession de Notaire (3) comme successeur de son oncle Dusser."

" C'était donc le cas de revenir aussi, mais sur une plus grande échelle, à ses goûts enfantins pour les jolies constructions et les embellissements accessoires."

" Bientôt en effet, la vieille maison du conseiller Le Clet fut convertie en résidence charmante avec un magnifique jardin où on ne comptait pas moins de sept jets d'eau, ce qui valut alors à leur propriétaire le surnom d'Eymard-jet d'eau."

" Il paraît cependant que cette espèce de villa, dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige, ne lui plut pas longtemps (sans doute parce que la situation du Verney est fort laide)(4), puisqu'il se décida en 1780, à jeter ailleurs les fondations d'une nouvelle entreprise."

" Sur le joli petit plateau de Lanchâtre, au midi, se trouvait alors un groupe de maisons qu'il acheta et fit raser pour y établir la cour, le jardin et l'habitation possédée actuellement par ses successeurs. (5) Tous les maçons, plâtriers, peintres et meilleurs ouvriers des environs et de Grenoble même, furent employés à cette construction qui présentait beaucoup de difficultés dans un pays escarpé et à une époque où les matériaux nécessaires, fabriqués à une grande distance, n'abondaient pas comme à présent."

2) Les textes entre " ..." sont extraits de : " LES TRISTES SOUVENIRS DU DOCTEUR SYLVAIN EYMARD ", fils du dernier Jean Eymard cité. Les autres textes sont du Docteur André Guédel.

3) A cette époque, en raison des contestations qui surgissaient souvent entre propriétaires voisins et, dans les familles, au sujet du maigre héritage que laissaient les parents, on avait, dans les campagnes, souvent besoin d'un notaire. Il en existait dans les moindres villages.

4) Il ne reste en effet aucun vestige du " magnifique jardin, ni des sept jets d'eau," mais la maison est l'habitation des descendants de Jean Eymard dans " une situation du Vernay fort belle."

5) Les descendants de Sylvain Eymard ont vendu cette propriété pendant la Grande Guerre 1914-1918. Elle appartient maintenant à la famille Collomb.

Article tiré du livre

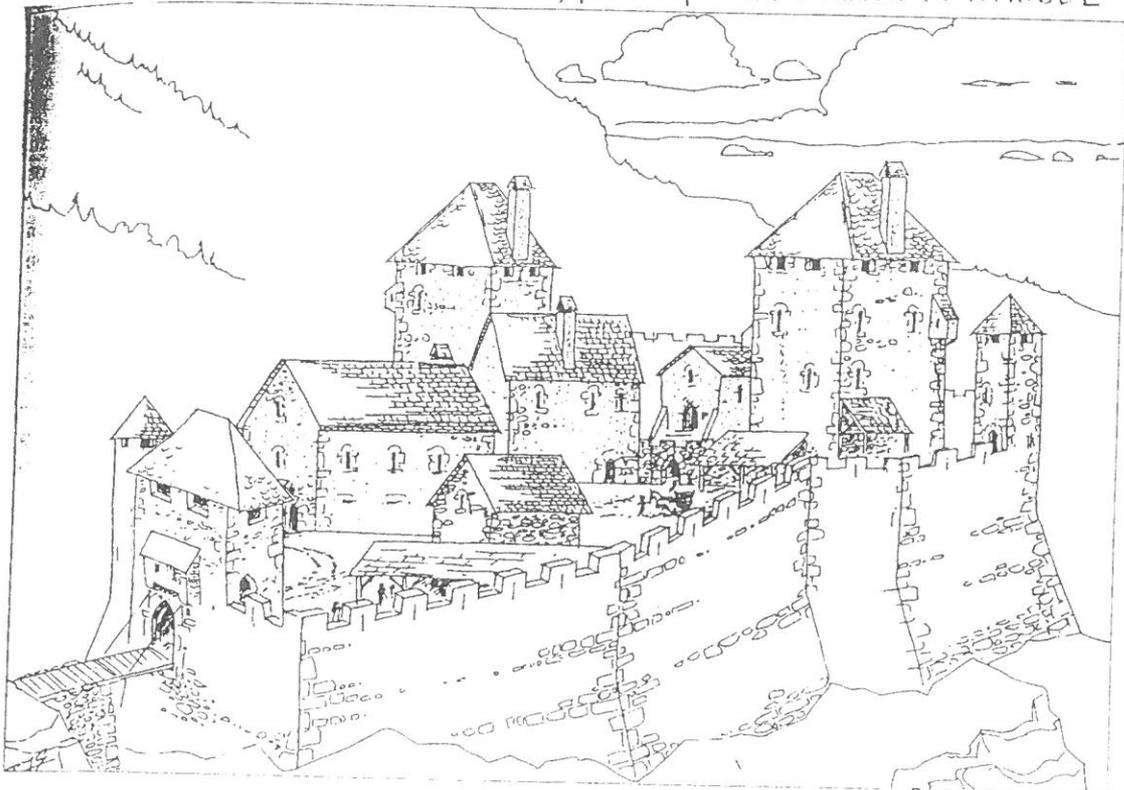
"PATRIMOINE en TRIEVES"

LE CHÂTEAU DE MIRIBEL

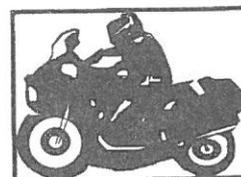
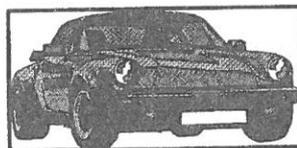
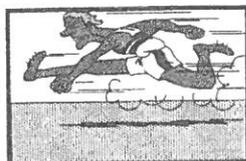
Il est implanté à l'extrémité nord de la commune de Miribel-Lanchâtre, sur un étroit promontoire s'avancant telle une proue au-dessus de la vallée de la Gresse qu'il domine de plus de 150 mètres, juste en face du château de la Cluse. Les constructeurs de la fortification ont su admirablement se servir du relief qu'ils ont aménagé pour la défense. Protégé sur trois côtés par des pentes naturelles, très vives voire abruptes, doublées d'un rempart de pierre dont subsistent des vestiges conséquents, le château se développait à la fois sur la plate-forme sommitale du promontoire ainsi que sur plusieurs terrasses aménagées en contrebas. Du donjon quadrangulaire situé sur la hauteur, on voit encore le mur est, conservé en élévation sur plus de 5 mètres de haut. L'accès au château se faisait par l'ouest, point faible de la défense puisqu'en bas de pente. Pour pallier cette fragilité, divers aménagements aujourd'hui disparus avaient semble-t-il été mis en place : rétrécissement du chemin d'accès ne formant plus qu'une étroite

bande de terre bordée de pentes raides, établissement d'un pont-levis sur un fossé profond et édification d'une tour-porte fortifiée. La description du site en 1339 permet de compléter les informations fournies par le terrain bien que certaines parties ou mots de ce texte soient difficiles à lire et à traduire et que le latin employé soit des plus incorrects. L'ensemble du *castrum* est fermé dans un rempart de 6 m de hauteur et de 100 m de longueur. A l'intérieur de cet espace ainsi délimité se répartissent de nombreux édifices, deux tours quadrangulaires de 18 m de hauteur et de 6 et 8 m de côté et plusieurs bâtiments résidentiels (*aule*) chauffés, disposant de latrines et séparés les uns des autres par des cours ou places entourées de murs ; cette disposition particulière, en plusieurs zones d'habitation correspondant chacune à un seigneur, provient du fait que le château de Miribel est tenu en coseigneurie par différents seigneurs qui y possèdent résidence. Ainsi la chapelle ou oratoire Saint-Martin est dite située près du « château » du seigneur le plus important Guillaume Giroud (appelé également Guillaume Grinde dans d'autres documents). Enfin la porte fortifiée d'accès au château se présente comme une construction massive de 18 m de haut, dont l'épaisseur des murs atteint près de 3 mètres. Les revenus du château et de son mandement qui s'étend sur deux paroisses, celles de Saint-Barthélemy-du-Gua et de Lanchâtre, sont partagés entre les différents coseigneurs. Guillaume Giroud, cité en premier, principal seigneur, reçoit les redevances les plus importantes tant en nature qu'en argent, il a également juridiction sur 50 feux. Vient ensuite Jean Alleman de Champrond puis Lanthelme de Miribel, puis les enfants de Guillaume de la Tour et enfin les héritiers de Reynaud Alleman qui, eux, ne possèdent que 2 feux.

Restitution hypothétique du château de MIRIBEL



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Lors de son assemblée générale du 22 Novembre 96 un nouveau bureau s'est constitué.

- <u>PRESIDENT</u> :	Jacques PUISAIS
- <u>VICE-PRESIDENT</u> :	Yves PUISSAT
	Tania RAVIX
- <u>TRESORIER</u> :	Michel GAUTHIER
- <u>TRESORIER-ADJOINT</u> :	Jean-paul NAUD
- <u>SECRETARE</u> :	Michel BONNEFOND
- <u>SECRETARE-ADJOINT</u> :	Jean-luc VALLIER

LOS a clôturé l'année 96 par sa participation active au TELETHON.
Le 6 Décembre, Yves toujours en tête avec son micro, ouvrait la route aux coureurs de l'ASRP auxquels s'était joint Jacques notre Président et sportif émérite.

Partis de la Londe les Maures en relais et après un périple de 410 km, les coureurs passaient par notre village pour rejoindre Pont de Claix.
Le Samedi à 14H les premiers pointaient "le bout de leur nez" au Vernay.
Au village c'était l'effervescence et enfants, adolescents et adultes étaient là pour faire "un bout de chemin" avec eux.

Les plus courageux allaient jusqu'à Pont de Claix où ils étaient attendus.
Tout ce petit monde se retrouvait au terrain de rugby pour une réception.
Vers 19H Guy et Marc ramenaient tous ces sportifs au bercail.

Ensuite ce fut l'hiver avec la neige et LOS s'est un peu endormi.....
Mais aux beaux jours l'activité reprends, les coureurs à pied se réveillent et participent aux courses.

Mais l'événement le plus important au printemps c'est évidemment la course de côte automobile qui aura lieu le Dimanche 27 Avril.
Depuis mi-Janvier le bureau s'active à sa préparation car cette épreuve n'est pas "une mince affaire".

Il faut s'occuper de :

- la sécurité: préfecture, gendarmerie, secouristes, médecin.
- du règlement de l'épreuve.
- des relations avec l'ASA dauphinoise.
- de collecter les publicités.
- de préparer les affiches et les fascicules.
- d'organiser les repas des officiels.
- d'envoyer le règlement et inscription aux coureurs (environ 250).
- de commander les numéros des voitures et d'organiser buvettes, péage parking etc...

Au bout de 20 ans l'organisation commence à être bien rodée et chacun s'affaire à ses tâches.

Maintenant c'est les derniers préparatifs et il faudra coller les affiches et mettre au point quelques détails.

Le seul que nous ne soyons pas en mesure de maîtriser c'est le soleil !!! mais avec l'anticyclone qui nous protège depuis si longtemps

il fera beau le 27 Avril

LOISIRS JEUNES

ATTENTION LES ROLLERS NOUS ENVAHISSENT !!!



La première semaine des vacances de pâques, nous innovons une nouvelle activité à l'aube de l'an 2 000 →→→→→ LE ROLLER

Un groupe d'enfants exploite "la dalle" sous la surveillance de Joseph POLIDORI, moniteur diplômé d'Etat. Il a su allier le plaisir à la sécurité par une initiation au code de la route.

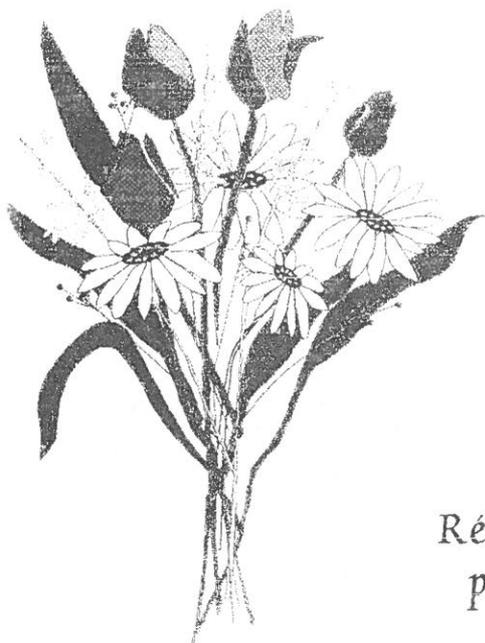
A la fin de la semaine, ils dévaleront les rues de MIRIBEL. Tenez votre droite, on ne sait jamais. Si vous rencontrez un individu casqué, ganté et chaussé de rollers, ne prenez pas peur →→→→→ il est bien de chez nous.

LES MARIONNETTES

La deuxième semaine : Nous occuperons la salle polyvalente avec la création d'un spectacle de marionnettes sous la direction du "Théâtre de la lune" de Laffrey.

Bon stage à nos marionnettistes.





Association
Loisirs Jeunes

ART FLORAL

Réaliser une composition florale
pour offrir ou se faire plaisir

FETE DES MERES

Enfants de 6 à 12 ans
le 23 mai à 17 H à la salle
Polyvalente de Miribel Lanchatre
Prix 60 F



Adultes à partir de 13 ans -
le 23 mai à 20h - Prix 70 F

Apporter un objet decore : cafetiere, theiere, vase (grosseur d'un vase).

inscriptions avant le 20 mai

G.NAUD

M.POLITANO

A.LAFAYSSE

A.METRAL

M.RAULT



04 76 34 10 40

04 76 34 02 67

04 76 72 27 14

04 76 72 26 92

04 76 72 27 71

Apporter un secateur et une paire de ciseaux.

LANCHATRE ANIMATION

Lors de l'Assemblée Générale du 7 Février 1997, Lanchâtre Animation a élu son nouveau bureau :

Président	Denis LALLIAT
Vice-président	Myriam DURAND
Trésorière	Catherine MOULIN
Secrétaire	Barbara CHENAVIER
Membres	Geneviève SENET - Solange DURAND

Lanchâtre Animation poursuit ses activités :

CINEMA

- Mars Attacks le Lundi 28 Avril à 20 h 30
- Lucie AUBRAC le Samedi 17 Mai à 20 h 30

YOGA

Tous les Samedis matin à la salle polyvalente

THEATRE avec les enfants et Marguerite

Tous les Mardis à 17 h 00

Ainsi que son projet D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE des habitants du village.

➤ RENDEZ-VOUS pour les **feux de la Saint Jean le 21 JUIN 1997**, au jardin de la cure pour un pique-nique suivi de la montée aux flambeaux jusqu'au Vernay.

➤ MUSIQUE AU BALCON : Festival du 13 au 21 Juillet 97 avec un concert à l'église de MIRIBEL le **JEUDI 17 Juillet**.

SOU DES ECOLES

➡ **Le 26 Janvier dernier**, s'est déroulé le loto, dans une ambiance très chaleureuse, à la salle polyvalente.

La recette s'élève à 2 794 F, grâce aux nombreux lots offerts par les commerçants et artisans locaux, et à la forte participation de tous. Un grand merci !

➡ **le Samedi 15 Mars**, sous un soleil timide et un froid bien pinçant, vous avez pu être les témoins du défilé du carnaval.

L'imagination était au rendez-vous ! la vente de bugnes et de pâtisseries eut tellement de succès que très vite les paniers furent vidés...

Quel village de gourmands ! mais quel accueil sympathique - Merci encore à TOUS.



LES ANCHATROUX



Les ANCHATROUX arrosent la nouvelle année 1997

LES MANIFESTATIONS AU VILLAGE



LUNDI	8 AVRIL	Cinéma : Mars Attacks
LUNDI	12 MAI	réunion du conseil Municipal
SAMEDI	17 MAI	Cinéma avec Lucie AUBRAC
VENDREDI	6 JUIN	Assemblée Générale du village
SAMEDI	21 JUIN	Feux de la St Jean
JEUDI	17 JUILLET	concert à l'église de Miribel